

ESTEZARGUES

Lettre d'hiver



2023



L'édito du Maire



Chères Estézarguaises, Chers Estézarguais,

Comme dans chacune de nos éditions, vous allez retrouver dans cette « Lettre d'Hiver », le bilan des travaux effectués et les projets de la commune.

Vous trouverez également des rubriques sur tout ce qui fait la vie d'une commune, l'école, le bilan de notre centre de loisirs et du club Ados de juillet. Les associations vous tiennent informés de leurs activités : « Lou Pelaou » continue à nous rassembler très régulièrement en proposant des repas qui font l'unanimité et Gym Tonique avec six cours par semaine vous permet « d'éliminer les calories gagnées » et d'assouplir vos articulations ... L'Association « Les Galopins » propose des activités à vos enfants.

La rubrique intercommunale complétera votre information et nous vous présentons dans cette lettre, « l'Espace Entreprise » de La Maison des Services au Public de Remoullins.

Noël approche, les illuminations donnent à notre village un air de fête ! Après les travaux d'enfouissement des réseaux Chemin de la Queirade, nous avons pu poser des illuminations sur les nouveaux luminaires pour ce quartier. Toutes les illuminations sont désormais en leds ce qui génère de substantielles économies.

Je serai personnellement heureuse de vous retrouver, accompagnée du Conseil Municipal et de nos agents le **dimanche 7 janvier à 16 heures** pour la cérémonie des « Vœux du Maire », qui nous permettra, avant de déguster galettes et gâteaux des rois de l'atelier « Rêve Pâtissier », d'échanger librement sur les sujets de votre choix.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis ! Que l'année 2024 vous apporte santé et bonheur !



NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Valérie GAUILLARD, Directrice Générale des Services

Pour les Écoles :

Sarah BERRABAH, Directrice du centre de Loisirs, du périscolaire et agent administratif

Magali MARTINELLI, Atsem

Isabelle TISSOT sur le remplacement de **Marie Christine GLEIZE** en arrêt maladie et **Clémentine DANIS** qui vient de nous rejoindre.

Pour les Services Techniques :

Julien DOMERGUE-JOUIE, assisté depuis septembre par **Thierry GONZALEZ**

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux agents et remercions toute l'équipe pour le travail réalisé tout au long de l'année au service du village et de nos enfants !



Les informations communales



Travaux



Eclairage public

En avril 2022, la commune d'Estézargues a délégué sa compétence «Éclairage Public» au Smeg (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard), désormais « Territoire d'énergie-Gard-Smeg ».



Nous avons abandonné la taxe finale d'électricité qui nous rapportait 4 063 € par an. En échange, le syndicat assume la rénovation et les futurs travaux d'extension de notre réseau d'éclairage public. Les décisions sont prises en partenariat avec la commune qui assure en moyenne 30 % des coûts.

Notre parc va être rénové en 2 phases pour un coût total de **112 419 €HT (134 903 €TTC) dont 33 725 € € à la charge de la commune.**

La première phase concernera le centre ancien et ses deux armoires électriques.



De nouveaux luminaires seront installés dans le courant du 1er trimestre 2024. Plus modernes, ils conservent néanmoins l'esprit «lanternes ». L'une d'elles a été posée devant la mairie pour «éclairer» le choix du Conseil Municipal.

La seconde phase consistera à équiper de leds les autres mâts existants avant l'été.

Tous ces luminaires leds diminueront la pollution lumineuse pour respecter la faune nocturne.

Au terme de ces travaux, notre dépense en Kw pour l'année devrait passer de 67 136 kWh à 8 664 Kwh, soit une économie de 58 472 kWh (y compris les cinq heures d'extinction la nuit). Notre facture d'électricité diminuera dans les mêmes proportions.

Les informations communales



Travaux



Travaux rue de la Fontaine



Depuis le 08/11/2023 des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et eaux usées sont en cours rue de la fontaine et ce jusqu'à fin janvier 2024 au plus tard.



Les travaux effectués consistent à changer toutes les canalisations d'eau potable et remplacer les canalisations d'évacuation des eaux usées actuellement en amiante par des tuyaux PVC.

Travaux Chemin de la Queirade

Les travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau électrique chemin de la Queirade sont maintenant terminés.

Ces travaux ont permis de dissimuler les fils concernant l'électricité et le téléphone.

Les nouveaux mâts d'éclairage public sont équipés de leds plus économes que les anciennes ampoules très consommatrices en électricité.

Ces nouveaux luminaires limitent la pollution lumineuse et préservent la faune nocturne.



Projets

Audit Energétique des bâtiments communaux



SOLUTIONS

Nous avons décidé de lancer un audit énergétique de nos bâtiments communaux. Nous avons participé à un groupement de commande organisé par la Communauté de Communes du Pont du Gard. C'est la



société VERITAS SOLUTIONS qui a été retenue. L'audit a eu lieu en novembre dans les locaux communaux.

Cet audit nous guidera dans nos choix pour améliorer progressivement les performances de l'école, de la salle du Forgeron, de la Mairie et de nos appartements. Nous solliciterons les subventions disponibles mais ces travaux, très coûteux, seront réalisés sur plusieurs années budgétaires.

Construction des Services Techniques



Nous avons souhaité sortir nos services techniques de la zone de l'école/crèche et de la zone de loisirs.

Nous avons obtenu que le PLU valide une zone restreinte pour la construction d'un hangar, Chemin de Notre Dame, au nord de la RN100 où nous avons pu acquérir deux

terrains en friches.

Le CAUE du Gard et l'ATD (Agence technique départementale) nous ont aidés à définir nos besoins et à monter le cahier des charges pour lancer un marché pour le choix de l'architecte. Cinq offres ont été déposées et après analyse, nous avons retenu la proposition de SCOP ECOSTUDIO qui était la mieux disante. Ce cabinet lancera les marchés de travaux estimés à environ 600 000 €HT.

Obligations légales de débroussaillage

La mairie rappelle à tous les propriétaires concernés par les obligations légales de débroussaillage (**OLD**) qu'ils ont **jusqu'au 31 Mai 2024** au plus tard pour effectuer les travaux de mise en conformité.

Il est conseillé de faire ces travaux le plus tôt possible afin que des contrôles puissent être effectués et anticiper une éventuelle interdiction de brûlage des végétaux.

Pour plus de renseignements, plusieurs sites internet sont à votre disposition :

DDTM du Gard - Service public.fr - Site ONF - Ministre de la transition écologique



La Participation Citoyenne

Notre Commune a signé une 1^{ère} convention « Participation Citoyenne » avec la gendarmerie en 2018.

Aucun citoyen volontaire ne s'était proposé pour être référent. Ce sont le Maire et les Adjointes qui, par leur visibilité, ont recueilli les informations que vous nous avez fournies.

Nous devons maintenant renouveler cette convention avec le souhait de la faire vivre davantage.

Nous vous invitons à une réunion publique d'information sur ce dispositif le **Vendredi 19 janvier à 18h30 Salle du Forgeron**, venez nombreux !

Renforcez la sécurité sur votre territoire avec la participation citoyenne

Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Participation citoyenne : De quoi parle-t-on ?

Un dispositif de participation citoyenne se traduit par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

Ce protocole est signé par le préfet territorialement compétent, le maire de la commune concernée et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au procureur de la République.

Quels sont les objectifs ?

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Vie locale

Participation Citoyenne (suite)



Quel est le rôle des citoyens ?

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).



Sens interdit rue Basse Carrière



En avril 2023, suite à des problèmes de circulation récurrents, croisements difficiles, bennes du Smictom empêchées etc...le Conseil Municipal a décidé de mettre la rue Basse Carrière en sens unique dans le sens de la montée.

La montée a été préférée pour éviter la trop grande vitesse. Nous vous rappelons que le stationnement reste interdit dans toute la partie étroite de la rue. Depuis, nous avons reçu quelques mails remettant en cause cette décision, en particulier le sens choisi et d'autres nous en félicitant. Nous avons prévu de faire le bilan de cette décision en vous interrogeant via un questionnaire. Vous le trouverez dans cette Lettre d'Hiver.



Extinction de l'éclairage public

Autre décision du Conseil Municipal, l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures effective depuis octobre 2022. Cette décision a été motivée par la recherche d'économies d'énergie et la diminution de la pollution lumineuse. Nous avons maintenu, cependant, l'éclairage durant les soirs de fêtes et en été.

Nous nous étions aussi engagés à vous interroger sur ce point en fin d'année, vous trouverez donc également le questionnaire dans cette Lettre d'Hiver.

Vie locale

Taxe Foncière: pourquoi a-t-elle augmenté, à Estézargues, en 2023 ?

Malgré le vote en Conseil Municipal le 12 avril dernier du maintien du taux d'imposition au même niveau que l'année précédente (42,82% pour les propriétés bâties), nous constatons une hausse de la taxe foncière. La hausse est particulièrement marquée cette année en raison de l'inflation sur laquelle sont indexées les valeurs locatives cadastrales.

Explications :

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables. La valeur locative cadastrale représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée (elle peut varier si le bien a fait l'objet de travaux importants, par exemple).

Depuis la loi de finances n°2017-1837, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE.

En 2023, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,071, soit une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels).

Taxes foncières / propriétés bâties (extrait d'un exemple) :

Base en 2022 — 2 773 taux commune 42,82% = 1 187 € de cotisation,

Base en 2023 — 2 963 taux commune 42,82% = 1 269 € de cotisation.

Recensement de la population de la commune 2023

Au début de l'année 2023, vous avez été sollicités pour participer au recensement de la population de notre commune.

L'analyse par l'INSEE, des différentes données démographiques ainsi collectées, n'est pas encore effectuée. Cependant nous pouvons d'ores et déjà vous transmettre l'information suivante : le **nombre d'habitants recensés est de 618**. Ce chiffre est sans aucun doute inférieur au nombre réel d'habitants car sur **les 280 logements que compte notre commune, seulement 270 ont pu être enquêtés**. En effet, 10 foyers n'ont pas participé au recensement soit parce que les habitants étaient absents, soit parce qu'ils ont refusé de participer. Pour rappel lors du précédent recensement en 2020, la commune comptait 605 habitants.

Vie locale

Décès de Doris Roulet

Doris et sa famille sont arrivés à Estézargues en 1960. Après avoir repris l'épicerie du village avec son épouse Colette durant 5 ans, il a ouvert un restaurant à la Bégude de Rochefort. Ils ont ensuite créé l'Hôtel de La Fenouillère en 1969 que Colette et lui ont tenu avec leurs trois fils, leurs épouses et plus tard leur petite fille.



Sa famille faisait toute sa joie ! Il s'est progressivement retiré mais restait le patriarche de sa famille. Parallèlement, Doris a été notre Maire de 1986 à 2005. On lui doit entre autres réalisations, l'école, la crèche et la salle du Forgeron. Il a mis fin à son mandat de Maire en 2005 après avoir obtenu la réalisation du rond point de la RN 100, ce qui a sécurisé nos déplacements.

Doris était apprécié de tous et nous avons été très nombreux ce 18 juillet, amis, anciens collègues élus, villageois, pour l'accompagner vers sa dernière demeure et soutenir sa famille.

MARIAGES

Sébastien BLASCO et Hélène GRANGIS LE 5 août 2023
Samuel BRUGGER et Caroline SENMARTIN le 5 août 2023
Nicolas SALVAN et Julie ROLAND le 2 décembre 2023



DÉCÈS

Doris ROULET le 15 juillet 2023
Jeanne REYNAUD le 31 juillet 2023
Bouchta CHNIKA le 12 octobre 2023
BLANC Eric le 1er novembre 2023
LOUCHE Martine le 27 novembre 2023

AGENDA

Jeudi 21 décembre à partir de 18h00 : Marché de Noël et feu d'artifice à 19h00

Dimanche 7 janvier 2024 à 16h00 : Vœux du Maire

Vendredi 19 janvier 2024 à 18h30 : Réunion publique « Participation Citoyenne »

Lundi 8 Mai 2024 : Commémoration de la Victoire 1945

Mai 2024 : Repas des Anciens (date à déterminer)

Dimanche 9 juin 2024 : Elections européennes

Vendredi 14 juin 2024 : Fête de l'école

Lundi 8 juillet 2024 : Ouverture du centre aéré « Le Robinier » et du Club Ados

Vie locale

Place de la Mairie - L'olivier

Monsieur Fulgencio Carrasco taille à la japonaise depuis des années les oliviers du jardin de sa fille.



Il m'a proposé de tailler de la même façon le petit olivier qui est près de l'estrade sur la Place de la Mairie ce que j'ai accepté avec plaisir en le remerciant !

Il faudra bien sûr plusieurs années pour que nous

puissions apprécier pleinement le résultat.



Martine LAGUERIE.

Les Escapades de Signargues

Le 28 juillet dernier, avait lieu la 10^{ème} édition des Escapades de Signargues, après trois ans d'interruption dans notre commune. Depuis sa création en 2012, c'est un rendez-vous incontournable pour les vinophiles, et avec 650 participants, c'est à nouveau à guichet fermé qu'elles se sont tenues.

La douceur de cette soirée d'été nous a offert un moment propice à la promenade qui fut cette année plus longue que d'habitude, rythmée par les sabots des chevaux et le balai des calèches.

De la cave à la place du Presbytère, le long de la voie pédestre et à chaque point de restauration, les vigneronnes et vignerons ont eu à cœur d'embellir le village de voitures anciennes, bouquets de fleurs, guirlandes et luminaires.

Au milieu du parcours, c'est dans une guinguette improvisée avec quelques tonneaux et parasols, que les participants se sont rafraichis de cocktails préparés à base de vins d'Estézargues. Très remarquée aussi, la présence de sœur Lucile et frère Patrick qui ont fait déguster leurs nouvelles cuvées Signargues élevées en fûts de chênes.

Nos artisans locaux étaient aux fourneaux pour nous préparer un très bon repas, accompagné de musique et des vins de notre appellation, c'est la recette qui continue de plaire.

Vie locale



GREET HOTEL /
RESTO'PLACE 70

Greet hôtel Pont du Gard et son Resto' Place 70 fêtent leur premier hiver.

Ouvert depuis le printemps 2023, l'établissement n'a cessé de d'évoluer cette année

Ouvert Tous les soirs 7/7 le Resto' ouvre dorénavant aussi du Lundi au Vendredi midi.

Nous remercions d'ailleurs tous nos clients de l'année pour leur confiance, ainsi que la mairie d'Estézargues pour l'accueil et l'aide reçus depuis le début de l'aventure.

Nous réitérerons nos soirées au cours de l'année 2024 bien sûr, et nous préparons déjà beaucoup de nouveautés

Plus qu'un hôtel, plus qu'un Resto, Greet hôtel et Place 70 s'allient pour offrir un lieu de vie et de partage au sein de la commune d'Estézargues.



247 Chemin de la Fenouillère 30390 Estézargues

T.04-66-57-03-08

Facebook : Place 70

Instagram : Place__70

Vie locale

Cérémonie du 11 novembre 1918



C'est sous un grand soleil que la Commune et ses habitants ont rendu hommage à leurs soldats morts pour la France.

A cette occasion, deux adolescentes du village, Eline et Stella, ont lu le message de l'Union Française des

Anciens Combattants.

Un message de mémoire et de paix qui a un écho particulier cette année avec les différents conflits armés qui ont éclaté.



COLLECTE DE SAPINS

Une collecte de sapins va être organisée pour les personnes ne pouvant pas se rendre à la déchèterie.

Merci de les sortir devant chez vous le : **dimanche 7 janvier au soir**. Ils seront récupérés par les agents municipaux le lendemain matin.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE



Affaires scolaires

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Votre enfant est né en 2021, préparez sa rentrée 2024-2025 !

Les parents des enfants nés en **2021** sont invités à se rendre en mairie pour inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2024-2025 dès le mois de janvier. Pensez à vous munir du livret de famille et de son carnet de santé. La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la mairie : https://estezargues.fr/?page_id=45

Vie locale

Ecole : Repas de Noël

A deux jours des vacances d'hiver, 60 enfants, leurs professeurs, Madame le Maire et le personnel de l'école d'Estézargues ont pu déguster, dans la salle du Forgeron de la Paix, le traditionnel repas de Noël, un menu de fête servi par le traiteur Terres de Cuisine.

Un grand merci à tous les agents municipaux qui ce jour là ont participé à l'installation, à la décoration et au service de ce repas de Noël pour le plus grand bonheur des enfants.

Beaucoup d'ambiance pour ce repas tant attendu par les enfants. Et comme chaque année, ils nous ont

Palet de chèvre pané
et salade mesclun
Roti de dinde sauce cèpes
Rôtis de pommes de terre
Fondant au chocolat maison
spéculoos-chantilly
Friandises de Noël et clémentine



régalé par leurs chansons.

Les plus petits ont ensuite été accompagnés par Magali, Sarah et Thierry à l'école pour un repos bien mérité.

Les plus grands sont rentrés un peu plus tard à l'école en file indienne et en chantant.



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile



**OBJECTIF
CITOYEN**

www.defense.gouv.fr/JDC



Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Vie locale

Bibliothèque

L'Equipe des bénévoles de la « Bibliothèque de Solange » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous rappelle que l'accès du réseau Intercommunal, gratuit, vous permet d'accéder à un catalogue de plus de 50 000 ouvrages réservables et empruntables (livres imprimés ou audio, des CD, des DVD...).

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h30 à 18h30 avec Bernadette

Mercredi de 18h00 à 19h00 avec Morgane

Judi de 16h30 à 18h00 avec Dominique

Vendredi de 16h30 à 17h30 avec Anne-Sophie.

L'occasion de découvrir les quelques 200 ouvrages prêtés par la bibliothèque de Nîmes pour les trois prochains mois, mais aussi nos nouveautés acquises récemment. Nous fermons pour les vacances de Noël. **Retour le lundi 8 janvier 2024 !!**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

Un livre offert

pour la naissance de votre enfant



Pour les naissances à partir de 2023

Modalités de retrait :

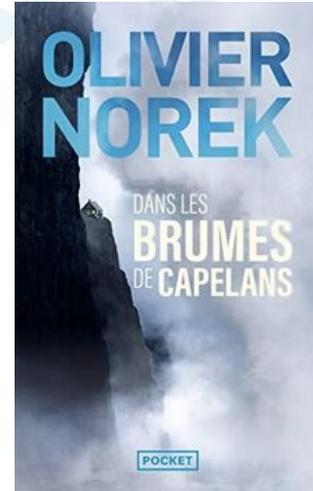
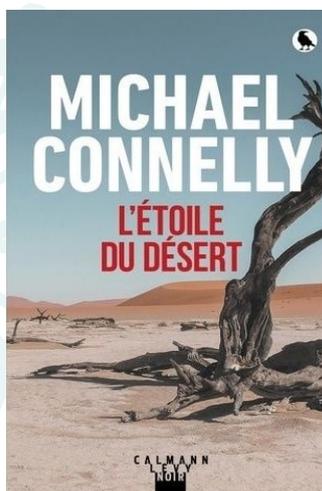
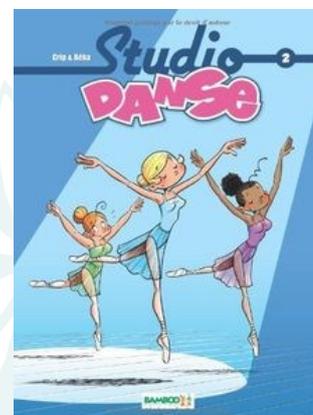
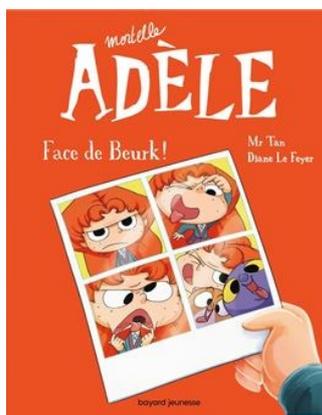
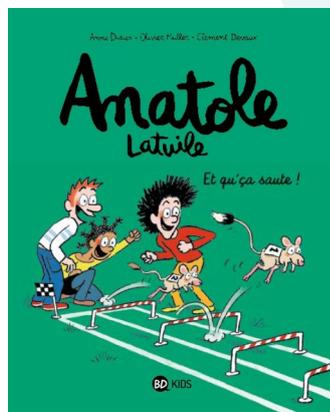
- 1) Prendre rendez-vous à partir du 1er septembre 2023 auprès d'une bibliothèque/médiathèque du réseau coordonnées disponibles sur le portail du site <https://pontdugard.bibliogme.fr>
- 2) Fournir un acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Réseau intercommunal des bibliothèques

04.66.37.67.67

WWW.CC-PONTDUGARD.FR



Ecole Le Robinier

🏈 Match de rugby au club des Angles 🏈

Le samedi 14 octobre les élèves de cycle 2 et 3 ont été invités par Thomas notre intervenant rugby à assister à un match du RCAGR.

Les élèves de cycle 3 avait fabriqué une banderole pour l'occasion. La soirée était au profit d'octobre Rose.

Les élèves présents ont passé une très bonne soirée, ils ont eu la chance de faire la haie d'honneur et de prendre une photo avec quelques joueurs à la fin du match.



Nettoyons la nature 🧹

Le vendredi 22 septembre, les élèves de toute l'école ont participé à l'opération nettoyons la nature. Ils sont allés ramasser des déchets avec des gants et des chasubles.

La classe de maternelle a nettoyé le city-stade, les terrains de pétanque et le parc, les CP-CE1-CE2 les vignes en contre-bas de l'école et le quartier de la Queirade et les CM1-CM2 sont partis de l'autre côté du village pour nettoyer les vignes et ils sont revenus par la piste cyclable.

En revenant à l'école, les déchets ont été triés avec un intervenant du SMICTOM.

Les élèves trient quotidiennement les déchets dans les 3 classes.

Ils comptent sur vous pour ne plus jeter vos déchets dans la nature, les trier et espèrent en trouver moins l'année prochaine.



Ecole Le Robinier

Visite de Joris Simon

Le lundi 2 octobre 2023, la classe de CM1-CM2 de l'école Le Robinier a eu une surprise. Joris Simon, rugbyman professionnel de l'équipe de France de rugby à 7 est venu nous rendre visite avec Thibault, éducateur sportif à l'USEP (Union Sportive des Écoles Primaires). Pour commencer, ils nous ont montré un diaporama sur le rugby à 7 et un extrait de match de l'équipe de France.

Joris nous a présenté son équipement : crampons, maillots (un bleu et un blanc), protège dents, short et ballon...

Nous avons fait un exercice sur les drapeaux pour découvrir les pays qui participent aux tournois de rugby à 7 dans le monde.

Chaque élève a fait une photo individuelle avec Joris avant de faire une photo de la classe puis une avec la classe de cycle 2.

Joris nous a dédié chaque photo puis nous sommes allés au city-stade pour faire des ateliers et un tournoi de rugby.

Quand nous sommes revenus en classe, nous avons fêté l'anniversaire d'Antoni avec Joris et Thibault.

Pour finir Joris nous a offert un ballon de l'équipe de France dédié.

Nous avons passé un merveilleux moment et nous lui souhaitons bonne chance pour la préparation des JO 2024.

La classe de CM1-CM2



Ecole Le Robinier



LA SEMAINE DU GOÛT A L'ÉCOLE



Avant les vacances, du lundi 16 au vendredi 20 octobre, tous les élèves de l'école ont participé comme chaque année à la semaine du goût. Chaque jour, une classe a cuisiné et tous les enfants se sont retrouvés en fin de journée pour déguster les préparations.

Lundi, les cycles 2 ont préparé des tiramisu aux speculoos, mardi les maternelles ont réalisé une compote de pommes et du jus de pommes et jeudi les cycles 3 ont confectionné des gaufres aux épinards.



Cette semaine a également été l'occasion pour les maternelles de participer à des ateliers de découverte et de dégustation autour de la pomme et pour les cycles 2 de travailler sur la classification des aliments.

Nous remercions tous les parents qui nous ont fourni les ingrédients et ustensiles dont nous avons besoin.



Centre de Loisirs

BILAN ACCUEIL DE LOISIRS « LE ROBINIER » - JUILLET 2023

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes à Estézargues du 10 au 28 juillet 2023. Cette année les conditions d'accueil ont été beaucoup plus agréables avec la pose de la climatisation.

L'ALSH a pu accueillir 72 enfants, un effectif en hausse par rapport à l'année dernière. Ils viennent essentiellement d'Estézargues, mais aussi de Domazan.

L'équipe était composée de Sarah, Directrice et des animateurs : Magali, Fanny, Alice, Cléa et Pablo qui ont su veiller au bon déroulement, au bien-être, à l'épanouissement et à la sécurité des enfants.

Les activités proposées ont été variées et ont bien plu aux participants. Chaque semaine un thème différent a été proposé.



Un mini camp pour les plus grands, animé par le centre Aupalya situé à Saint Bauzille de Putois, a eu lieu du 12 au 14 juillet 2023. Le couchage était sous tente, une première pour certains.....!

Durant les 3 jours, ils ont pu découvrir la via ferrata, le canoé, la spéléologie, le tir à l'arc ainsi que le karting qui a connu un grand succès.

Un grand merci à tous de nous avoir encore une fois fait confiance et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!!

L'équipe d'animation et la direction.



Centre de Loisirs

Centre de loisirs éducatif de l'Espace Jeune / Juillet 2023



Pour la troisième année consécutive, **Domazan, Fournès et Estézargues se sont associées** pour offrir en partenariat avec les FRANCAS, un accueil pour les adolescents de leurs communes.

Le centre de loisirs a été ouvert du 10 juillet au 28 juillet, et cette année le lieu de regroupement était pour la première fois la salle du Forgeron de la Paix à Estézargues.

L'espace Jeune a accueilli **32 jeunes au total dont 9 de la commune d'Estézargues**, un effectif en hausse

Les objectifs visés par la directrice Aurélie et les animatrices : Léna, Lina et l'animateur : Gaétan, étaient à la fois l'autonomie et le vivre ensemble, la découverte du territoire mais aussi, à la demande des jeunes, la réalisation de projets sportifs et culinaires.

Aussi les activités proposées ont été variées : défis sportifs et créatifs autour du thème des Jeux olympiques, ateliers culinaires, sortie parcours dans les arbres, soirée Gaming et Burgers, une journée inter-espaces jeunes à Méjanès le Clap, une sortie au festival d'Avignon

La participation de chaque commune (Part fixe de 1130 euros et 15 euros par jour par enfant de la commune) permet de rendre les tarifs de ce centre de loisirs très attractifs.



Rendez- vous pris pour l'année prochaine, avec déjà des projets de sorties émis par les ados inscrits cette année : Salle Arcade (salle de jeux vidéo), descente du Gardon en canoë, balade en VTT....

Associations

Les Galopins



Comme chaque année l'association "Les Galopins" propose à vos enfants de beaux projets de réalisations artistiques sur les communes d'Estézargues et de Domazan.

Depuis le mois de septembre et pour la 5ème année consécutive, Fabienne propose "les Ateliers Créatifs du mercredi", à la salle du Forgeron de 8h45 à 11h45. Nos artistes y apprennent de nombreuses techniques de dessin, peinture, bricolage et vous pourrez admirer leurs réalisations lors du vernissage organisé chaque année au Forgeron au mois de juin.

Par ailleurs, tout au long de l'année, nous veillons à proposer des ateliers à la journée ou à la demi-journée pour nos adhérents.

Pendant les vacances de la Toussaint, Fabienne a animé deux stages sur le thème d'Halloween, Marianne a proposé de réaliser un attrape-rêve sur deux après-midis distincts et nous avons également initié un mini-stage de théâtre, en collaboration avec l'association "amoilemonde" à la médiathèque de Domazan.



Nos artistes en herbe nous ont impressionnés lors de la petite représentation proposée en fin stage. Grand bravo à eux !

Enfin, Sonia, restauratrice de Domazan, continue de proposer mensuellement de nouveaux ateliers cuisine à la salle du Foyer de Domazan.



Sur la période de l'avent, nos Galopins ont pu réaliser un calendrier de l'avent et une couronne de Noël avec Fabienne.

Nous profitons de cette lettre de saison pour remercier les mairies qui mettent gracieusement leurs salles à disposition pour notre association à chaque fois qu'on en fait la demande, ainsi que chacune de nos intervenantes pour leur professionnalisme et leur fidélité.

L'ensemble du bureau souhaite à chaque Galopin et à leurs familles, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les Galopins
Contact: galopinsevents@gmail.com

Associations



Une nouvelle année scolaire qui débute avec la traditionnelle Assemblée Générale, où cette année nous avons eu des parents supplémentaires qui ont participé et partagé avec nous de nouvelles idées et une belle énergie. Nous tenions à vous remercier pour votre implication !

Comme chaque année, nous avons organisé le défilé d'Halloween, avec la même organisation que l'année passée qui avait été appréciée de tous.

En effet cela permet de faire participer la majorité du village et de diviser un peu tous ces petits monstres aux portes !

Un grand merci à tous les villageois



d'Estézargues pour avoir gâté les sorciers, sorcières, squelettes, mort-vivants...



Et un grand bravo aux enfants qui nous ont terrifiés avec leurs déguisements, mais aussi aux parents et aux villageois qui ont aussi beaucoup joué le jeu grâce aux ballons et à la décoration de leur maison !

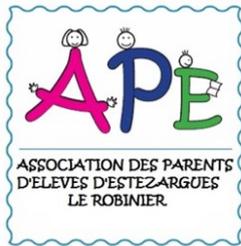
Vous avez peut être vu, également, nos petits sachets de Blé de la Ste Barbe un peu dans tous les commerces des alentours, encore une affaire bien menée par les parents de l'APE ! Bravo et merci aux commerçants !!

Nous avons aussi pu faire deux autres ventes bénéficiaires comme les chocolats de Noël Jeff De Bruges, et des sacs à tarte personnalisés par les enfants.

Pour marquer cette fin d'année, l'équipe enseignante et les enfants vont préparer un marché de Noël ouvert à tout le village !! Nous organiserons ainsi pour l'occasion une vente de petits encas.

L'équipe de l'APE vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année !!

Associations



Marché de Noël et feu d'artifice

Beaucoup de monde pour ce marché de Noël organisé par l'APE « Le Robinier » et le Comité des Fêtes « Lou Pelaou ». Une première sur la Place de la Mairie mais grâce à une météo clémente, ce fut une réussite. Bravo à tous !



Feu d'artifice offert par la collectivité

Associations

COMITE DES FETES « LOU PELAOU »

Cette année 2023 a été chargée en manifestations. Plusieurs repas ont été réalisés en début d'année.

Le 17 Février s'est tenu notre repas Tartiflette, réalisé par le comité. Le 17 Mars, notre repas Choucroute. Le 13 Mai, notre repas Moules Frites. Le week end du 20 Juillet, se tenait notre Fête Votive, qui a cette année marqué les esprits dans tout le village, une très belle réussite, nous espérons que tout le monde sera au rendez vous pour celle de 2024. Courant Octobre, nous avons fêté les 10 ans du comité « Lou Pelaou, » au restaurant « **Place 70** ». Courant Novembre, une belle soirée Couscous qui a été préparée par le Traiteur Nadia à Aramon que nous remercions.

Et enfin, notre repas de Noël qui clôture cette belle année. Il a été préparé par le traiteur d'Estézargues **Atelier ZN** que nous remercions également. Le comité « Lou Pelaou » vous remercie pour votre participation à tous ces événements, et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



GYM TONIQUE

L'association Gym Tonique a fait sa rentrée le 12 septembre dans une salle du Forgeron de la paix embellie.

Suite à une bonne publicité par la distribution de flyers et Facebook, l'association a attiré de nouvelles adhérentes. Actuellement, nous comptabilisons 42 adhésions entre les différents cours : **Renforcement musculaire/stretching, Yoga, Zumba et Pilates.**

Le cours de yoga a pu être maintenu grâce à de nouvelles adhérentes. La Zumba a drainé de nouvelles venues des communes environnantes. Les deux cours de Pilates affichent complet.

Le cours de Renforcement musculaire/stretching a toujours du succès, avec cette année, de nouveaux membres habitant Estézargues !

N'hésitez pas à nous rejoindre si le cœur vous en dit ! Accueil toujours dans la bonne humeur ! Suite à l'Assemblée générale du 20 juin 2023, le bureau s'est étoffé de Kathy Fairlamb, secrétaire adjointe.

Le Bureau.

Les informations intercommunales

SMICTOM
RHÔNE - GARRIGUES

RAPPORT ANNUEL 2022 DU SMICTOM : en bref

La synthèse du rapport est disponible sur le site de la commune dans la rubrique « déchèterie – ordures ménagères »

Le territoire « Rhône - Garrigues » comprend 11 communes, réparties sur 2 communautés de communes, représentant 49 957 habitants.

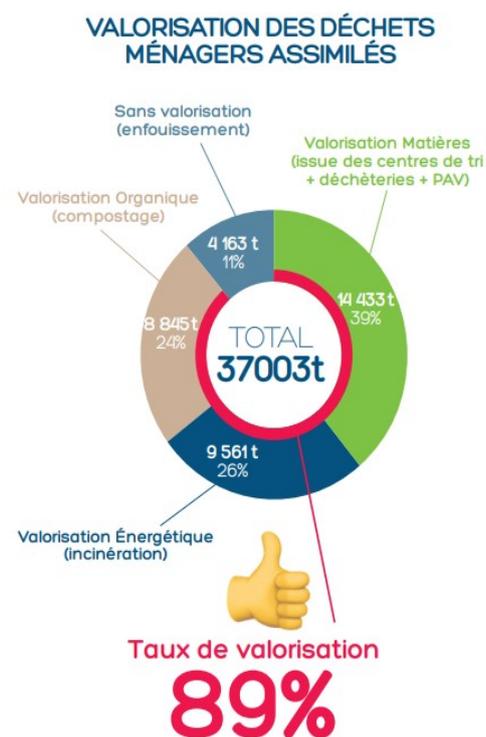
En 2022 ce sont 37003 tonnes de déchets qui ont été collectés en porte à porte et apports volontaires. Cela représente en moyenne 609 kg par habitant (hors gravats), ce chiffre est en baisse. Le taux de valorisation a atteint 89% sur la période.

On constate une bonne performance du tri à la source sur le territoire : 148 kg/habitant contre 72 kg dans le Grand Avignon Vaucluse par exemple.

Quelques données au niveau de notre village :

En moyenne 338 kg de déchets ont été collectés par habitant : 195 kg d'Ordures Ménagères Résiduelles ; 40 d'Emballages Ménagers Recyclables ; 62 de Biodéchets ; 34 de verres et 7 de papiers (à noter la diminution de 18% de la collecte du verre par rapport à 2021 et de 8% de celle du papier).

Nous avons deux colonnes pour le papier (dont une enterrée) et cinq pour le verre (dont une enterrée). Également disponible un point « Le Relais » pour les textiles : nous détenons le record de 6,25 kg/habitant collectés en 2022 pour une moyenne inférieure à 3 kg sur tout le territoire !



Les faits marquants du Syndicat en 2022 :

Novembre : Extension des consignes de tri (Emballages Ménagers Recyclables, poubelle jaune) « tous les emballages se trient »

Installation de colonnes enterrées supplémentaires (papier, verre, OMR et EMR)

Lancement des marchés de Pré Collectes ainsi que d'enlèvement et de valorisation des déchets verts.

Rétablissement de l'équilibre financier avec des excédents de fonctionnement et d'investissement qui totalisent 2 263 442€. Ces bons résultats s'inscrivent dans la durée et vont permettre de baisser la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à **14,33% à partir de 2024** (vs 15,70% précédemment).

ESTÉZARGUES

SMICTOM

RHÔNE - GARRIGUES

À PARTIR
DU 1^{ER} JANVIER 2024,
NOUVEAUX JOURS
DE COLLECTE !

Pour une une collecte efficace
sortir vos bacs ou sacs la veille.

Ordures
ménagères
résiduelles
Bac bleu



Emballages
ménagères à
recycler
Bac jaune



Biodéchets
Bac vert



Secteur
pavillonnaire

mardi

vendredi semaine
impaire

mardi

Secteur
centre ancien

mardi,
vendredi

vendredi

—

Retrouvez vos calendriers de collecte en ligne sur notre site internet.

Les informations intercommunales

DÉCHETS MODE D'EMPLOI



Bac jaune



Sacs, sachets et films plastiques

Barquettes



Pots, boîtes, tubes



Bouteilles, flacons plastiques



Emballages métalliques



Emballages en carton et briques alimentaires



Bac gris



Ordures ménagères résiduelles



Bac vert



Sachets de thé et marc de café



Restes de repas et épluchures de fruits et légumes



Déchets de jardin : petites tontes et taille haie, feuilles mortes, fleurs fanées...

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE DANS LE BAC JAUNE



Papiers



Sacs d'ordures ménagères résiduelles



Verre

PAVILLON

Le SMICTOM Rhône-Garrigues met à votre disposition **trois déchèteries**, ainsi qu'un service de **collecte d'amiante** à la déchèterie de Les Angles et une **collecte d'encombrants** à domicile. Ces deux services gratuits sont exclusivement réservés aux particuliers et se font sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre un rendez-vous :

Amiante
06 35 82 57 39

Encombrants
04 32 62 85 11

SMICTOM
RHÔNE - GARRIGUES

160, Chemin des Sableyes, 30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON
smictom-rhonegarrigues.fr | contact@smictomrhonegarrigues.fr

Les informations intercommunales

Projet « Savoir nager et aisance aquatique »



Communauté de Communes du Pont du Gard : Un travail collectif pour l'apprentissage de la nage aux enfants du territoire

Cette initiative est née après une noyade intervenue à Remoulins à l'été 2021 et à la suite de laquelle la ministre des Sports de l'époque, Roxana MARACINEANU s'était déplacée sur le territoire.

Un travail collectif, mené par les élus locaux et l'Education nationale a permis la mise en place d'un dispositif pédagogiquement innovant, proposant deux séances par semaine : un format massif très favorable aux apprentissages. Près de 400 élèves de CM1/CM2 des 16 communes du territoire ont ainsi pu bénéficier de 7 séances organisées sur le mois de septembre pour valider le « savoir-nager ».

Au mois de mai, ce sera au tour des élèves de CP de bénéficier de séances d'« aisance aquatique ».

Un budget de 20 000 € a été spécialement dégagé par la Communauté de Communes du Pont du Gard pour le financement de cette opération (salaire du maître-nageur, affrètement des bus, entrées à la piscine, et formation des parents accompagnateurs).

Les informations intercommunales

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Depuis le 1er juillet 2023, et jusqu'au 31 décembre 2023, les élus locaux sont invités à proposer leurs zones d'accélération. Le développement massif des énergies renouvelables est un levier majeur pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet de répondre au double défi d'acceptabilité locale et territoriale d'une part, et d'accélération et de simplification d'autre part.



Festival des P'tits Zazous « Histoires comme ci et ça »

Le 26 octobre, le festival a encore une fois fait halte à la salle du Forgeron pour le plus grand plaisir de nos petits. Accompagnés par un parent ou par les animatrices de crèche, ils ont été sous le charme de deux artistes qui chantaient, racontaient et jouaient des chansons douces et amusantes. Elles les ont fait rêver durant 35 minutes !



Les informations intercommunales

Vie économique : Espace Entreprises

Vous avez un projet de création, de développement
ou de transmission de votre entreprise ?

FACILITER LE PARCOURS DU CHEF D'ENTREPRISE :

Il s'agit à travers cet espace de faciliter le parcours du chef d'entreprise de la création, au développement en passant par la transmission. Cet espace est un lieu de rencontres privilégiées avec notamment les représentants de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et de la Chambre d'Agriculture mais aussi avec les réseaux comme Initiative Gard, ADIE, France Active, Entrepreneurs de l'Uzège Pont du Gard, ou encore la CleanTech Vallée et également d'autres partenaires.

LES PERMANENCES RÉGULIÈRES

9H-17H Initiative Gard sur RDV tous les premiers lundis de chaque mois	9H-17H France Active sur RDV tous les deuxièmes lundis de chaque mois	CONTACT Initiative Gard : 04 66 62 80 57 CCI : 04 66 879 879 CMA : 04 66 62 80 89 Cleantech : 06 51 09 91 64 ADIE : 09 69 32 81 10 France active : 06 81 26 93 90	
10h - 12h 14h - 16h CMA/CCI sur RDV tous les premiers mardis de chaque mois	9h - 12h 14h - 16h CleanTech sur RDV Un vendredi sur deux		
9h - 12h 14h - 16h ADIE sur RDV tous les jeudis			

Pour bénéficier de cet écosystème porteur et facilitateur, il suffit de prendre rendez-vous avec le service développement économique de la Communauté de Communes afin d'identifier le besoin pour pouvoir mobiliser les partenaires en capacité de répondre à vos attentes. Au sein de cet espace, la collectivité sera également en mesure de vous mettre en relation avec les propriétaires d'espaces à louer ou de foncier disponible.

L'espace Entreprises de la Communauté de Communes du Pont du Gard accompagne les entrepreneurs sur les questions suivantes :

- Les dispositifs d'aide et de financement : Création – Développement – Innovation - Financements (trésorerie et immobilier),
- Les recrutements : besoins en personnel, aides à l'embauche,
- Les logements pour les salariés,
 - L'installation : terrains et locaux disponibles,
 - Les services pour les entreprises : conciergerie, coworking,
 - La mise en réseau, animation, formation des entrepreneurs.

Les informations intercommunales

Vie économique : Espace COWORKING

C'est dans un contexte de développement des tiers-lieux et de mutualisation des moyens, que la Communauté de Communes a créé le premier espace de coworking de notre territoire. Cet espace, pourvu d'un programme d'animations, permet de créer de l'émulation et de favoriser les synergies au service d'une dynamique.

L'espace de coworking situé à Remoulins :

D'une capacité maximale de 30 personnes, c'est un espace à taille humaine qui propose :

- 1 salle de réunions /conférences de 17m² (accueil de 10 personnes)
- 1 espace nomade / open space de 26m² (accueil jusqu'à 8 personnes)
- 2 espaces privatifs / bureaux de 12m² chacun (accueil jusqu'à 4 personnes chacun)
- 1 espace détente et terrasse de 15m²

Vie économique : Les zones d'activités

Le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard dispose de 7 zones d'activités.

Les zones d'activités sont des sites réservés à l'implantation d'entreprises dans un périmètre donné qui réunissent autour d'un même objectif de croissance et dans une logique de partenariat les pouvoirs publics, les collectivités et les entreprises.

Extensions et créations de zones d'activités :

A la suite de la loi Climat et Résilience, l'impératif de Zéro Artificialisation Nette se précise et se rapproche, avec deux échéances : 2030, date à laquelle les collectivités devront avoir diminué de moitié la consommation foncière sur leur territoire, puis 2050, date à laquelle l'objectif de Zéro Artificialisation Nette devra être atteint.

C'est dans ce cadre que la collectivité travaille sur **plusieurs projets d'extensions et de créations de zones d'activités**. Il s'agit de trouver un équilibre entre le développement économique permettant l'accueil de nouvelles entreprises à travers l'optimisation du foncier encore disponible sur le territoire **tout en limitant leur impact écologique et paysager**.

Entrepreneurs du territoire, nous restons à votre écoute pour vous accompagner dans vos recherches foncières et vos souhaits de développement, et pouvoir ainsi dimensionner les futurs besoins en termes de foncier. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins.

Pour tous ces sujets ou autres d'ordre économique, prenez rendez-vous avec le service développement économique de la Communauté de Communes afin d'identifier votre besoin et mobiliser les partenaires en capacité de répondre à vos attentes :

Aline AMILL - Responsable du service

Tel : 04.66.37.67.73 ou 07.56.00.14.78

Mail : economie-tourisme@cc-pontdugard.fr

Les informations intercommunales

Ateliers Numériques



"Depuis janvier 2022, le Relais de Services au Public propose des ateliers numériques animés par Gwendoline CONAN, Conseillère Numérique, formée pour vous accompagner si vous souhaitez devenir autonomes dans vos usages quotidiens du numérique.

Cet accompagnement permet d'augmenter vos compétences des outils numériques en vous guidant pas-à-pas. Vous apprenez à prendre en main un équipement informatique, naviguer sur Internet, utiliser vos mails, gérer vos applis sur smartphone, accéder à l'offre de soins, suivre la scolarité de votre enfant, faire des achats en ligne, réaliser vos démarches administratives...

La conseillère est à votre écoute pour vous aider et vous apporter des solutions ou au besoin vous orienter vers des partenaires.



Les ateliers sont proposés sur les communes suivantes : Aramon, Estézargues, Meynes, Montfrin, Remoulins, Valliguières et Vers-Pont-du-Gard,

La conseillère peut vous recevoir également en individuel si besoin.



LES HORAIRES

Remoulins :

 Maison de Services au Public ,
4 Rue Saint André

Lundi-mardi-jeudi-vendredi :
8h30-12h00 /14h00-17h00
Mercredi : 8h30-12h00



Aramon :

 Maison de la Solidarité et de
l'emploi, Avenue St Martin

Mardi & jeudi : 8h30-12h00



CONTACT

 04 66 37 27 13
06 86 90 82 10

@ [relais_emploi@cc-
pontdugard.fr](mailto:relais_emploi@cc-pontdugard.fr)

 Relais de Services au
public du Pont du Gard

Scannez pour
accéder aux
permanences
proposées
par le relais



Relais
intercommunal
de services
au public

Un espace labellisé :



Besoin d'aide
pour vos démarches
administratives et
numériques du quotidien ?



Les informations intercommunales

Maison des Services Publics (suite)

Accès aux droits



1^{er} et 3^{ème} lundis- 9h/12h
Sur RDV : www.impots.gouv.fr



Guichet Renov'Occitanie

1^{er} et 3^{ème} mercredi 9h/12h
RDV: <https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>
ou 04 66 70 98 58



1^{er} lundi - 14h/17h
RDV au 04 66 37 27 13



Permanences Architecte Conseil
3^{ème} jeudi - 14h/17h
RDV au 04 48 27 01 00



Permanences du Droit

1^{er} mardi - 9h/12h
Sur RDV au 04 66 38 10 70



2^{ème} et 4^{ème} jeudi - 9h/12h
Sur RDV au 04 66 37 27 13



Permanences juridiques
(téléphone et visioconférence)
1^{er} mercredi et 3^{ème} mardi
9h15/11h45
Sur RDV au 04 66 37 27 13



Emploi, Insertion & Formation



Accueils sur RDV
auprès des conseillers



Vendredi
1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois
Sur RDV au 04 66 89 09 34



Accueils sur RDV
auprès des conseillers

Permanences sociales



Sur RDV au 04 66 90 59 26



Sur RDV au 04 66 63 67 79



Lundi, mardi après-midi
et jeudi matin
Sur RDV au 04 66 03 48 00

Nouveaux panneaux lumineux

En 2014, la Communauté de communes du Pont du Gard avait équipé les communes du territoire de panneaux lumineux afin d'améliorer la communication et de diffuser les informations relatives à la vie de l'intercommunalité, des communes et des associations.

Aujourd'hui, ces panneaux tombent régulièrement en panne, sont obsolètes et n'apportent plus un service satisfaisant.

Le groupe de travail « Signalétique de territoire et outils de communication mutualisés de la CCPG » réuni en date du 20 juillet 2022 et du 23 février 2023 a donc donné un avis favorable au remplacement des panneaux actuels par de nouveaux panneaux lumineux avec affichage couleur.

Ils seront installés et mis en service la semaine du 11 au 15 décembre pour les communes d'Aramon, de Comps, de Domazan, **d'Estézargues**, de Fournès, de Montfrin, de St Bonnet du Gard et de Valliguières.

Les informations sociales

Une action de sensibilisation proposée par l'Association Gard' et Autonomie et financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du GARD.



Une plateforme départementale innovante

Une équipe de professionnels* avec pour objectifs : éviter l'épuisement physique des proches aidants, sécuriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, évaluer individuellement les capacités de la personne âgée et/ou en situation de handicap et faciliter l'accès aux aides techniques.

*ergothérapeutes, qualicien ...



POUR VOUS INSCRIRE CONTACTEZ-NOUS

Gard' et Autonomie

Siège social

1 esplanade du Mont-Cotton
30200 BAGNOLS SUR CEZE

Siège administratif et financier

362 Route de Laparot
30120 MOLIÈRES-CAVAILLAC

✉ contact@gardetautonomie.com

www.gardetautonomie.com

👍 <https://www.facebook.com/gardetautonomie>

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

☎ 07.66.60.31.31



ACTION DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION A l'attention des PROCHES AIDANTS

Date : le 18 Mars de 14h30 à 16h
Lieu : Place Quatrefages de Laroquète
au VIGAN
(Salle du Cantou, à droite de la Mairie)



Un temps pour l'aidant



Un relai à domicile pour un temps libre, d'une 1/2 journée à une journée !

Pour...

- ▶ Bénéficier d'un temps libre,
- ▶ s'absenter en toute sérénité,
- ▶ en maintenant les habitudes de vie de la personne aidée.

Le principe

- ▶ Un seul et même professionnel intervient au domicile pour une durée de 3 heures minimum jusqu'à 8 heures et accompagne la personne aidée dans son cadre familial.
- ▶ Il assure une présence au domicile en respectant le rythme et les activités journalières du proche accompagné.
- ▶ Il est possible de faire appel au service de façon ponctuelle ou régulière, de 1 à 10 fois en cours d'année. Chaque demande est étudiée individuellement.

Pour qui ?

- ▶ Pour le proche aidant qui vit avec son proche âgé en situation de perte d'autonomie ou un adulte en situation de handicap, et qui nécessite une surveillance permanente.

Participation financière

- ▶ Le service est gratuit jusqu'à 3 heures de relayerage. Au-delà, une participation financière de 3 euros par heure est demandée.

Pour faire appel

- ▶ Le service peut intervenir à la demande du proche aidant ou être sollicité par les divers services intervenant auprès de la personne aidée (services du département, médecins, infirmiers, France Alzheimer...)

▶ **Contacts** : Cynthia Samson
04 66 58 25 28 / relayerage@aps30.fr

Un temps pour l'aidant est proposé grâce au soutien financier du Conseil départemental du Gard et de la Mutualité sociale agricole du Gard.



L'essentiel & plus encore

Association Protêtante de Services
Services d'aide et de soins à domicile
32 rue Robert Mallet-Stevens, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 58 25 25 - Fax 04 66 58 25 29
relayerage@aps30.fr - www.aps30.fr

Vie locale

Le Marché du Jeudi

Pour la Boucherie DEURRIEU l'origine des bêtes est primordiale et la charcuterie de fabrication artisanale

Numéro de téléphone : 04 90 95 50 20



Pierre DA FONTE de Rochefort du Gard vous accueille avec de beaux fruit et légumes.

Numéro de téléphone : 06 87 22 61 36



Et au printemps, vous pouvez retrouver la Chèvrerie du Bois.

Numéro de téléphone : 04 66 89 30 78



Pâtisserie ambulante pour professionnel et particulier. Elsa LAHAYE vous propose des pâtisseries et glaces italiennes maison.

Numero de téléphone : 06 38 17 31 49



Fromager, Nicolas LETAILLEUR vous propose toutes sortes de fromages

Numero de téléphone : 06 08 83 45 42



Artisans / professions libérales

<p>ABC Tous Services Jean Miche PORZYC 4 Rue du Château Fort Tél : 06.81.67.00.74</p>	<p>Cabinet Infirmiers Tél : 09.80.80.30.30 Cécile THOMAS Tél : 06.13.10.07.77 Mickaël NANTA Tél : 06.67.75.67.37</p>	<p>DANEL Stéphane Entretien et Plantation Parcs et Jardins 900 Chemin de Notre Dame Tél : 06.63.61.45.33</p>	<p>Esthétiqu'Anais Pour plus de renseignement et rendez-vous contacter le: Tél : 06.99.73.55.18</p>
<p>G.V.S.3D Gauthier VASSELET Dératisation, désinfection, Désinsectisation 7 Rue de la Fontaine 30390 ESTEZARGUES Tél : 06.58.94.20.67</p>	<p>MARTY BIENSUR Services de vigilance, Maintenance et entretien 182 Chemin de la Queirade Tél : 06.09.93.55.85</p>	<p>REMEMBER TATTOO -ART STUDIO PRIVE- Réalisation, Création, Portraitiste Facebook : REMEMBER TATOO Instagram : Tatoo remember Tél : 06.12.77.89.56</p>	<p>REVE PATISSIER Corinne PRUDHON Pâtisseries personnalisées sur commandes Tél : 06.35.94.25.13</p>
<p>RICHARD Denis DR Taxi Conventionné Sécurité Sociale Tél : 06.10.83.10.79</p>	<p>RICOU Françoise Expert-Comptable 30 Rue Basse Carrière Tél : 04.66.72.81.94</p>	<p>ZEIDOUR Nabil Chef privé Evènements sur mesure Mariages, Anniversaires, Baptêmes Tél : 06.59.44.78.45</p>	

Vie locale

Les Commerces sur la commune

Cave coopérative « Les Vignerons d'ESTEZARGUES »

478 Route des Grès
30390 ESTEZARGUES
Téléphone : 04.66.57.03.64
Mail : contact@vins-estezargues.com
Site web : www.vins-estezargues.com

Horaires d'ouverture :

Le caveau est ouvert tous les jours
De 8H à 12H et de 14H à 18H
Sauf dimanche et jours fériés

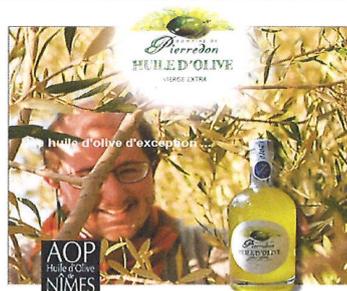


Moulin à huile « Domaine de Pierredon »

111 Chemin de la distillerie
30390 ESTEZARGUES
Téléphone : 04 66 04 05 89
Portable : 06 20 08 40 40
Mail contact@moulin-pierredon.com
Site web : www.moulin-pierredon.com

Horaires d'ouverture :

Ouvert tous les jours
De 9h30 à 12h et de 14h à 18h30
Sauf dimanche et jours fériés



Prix d'Excellence Concours Agricole de Paris 2009 • 2010 • 2011 • 2016 • 2017 • 2018



GREET HOTEL Route d'AVIGNON Et RESTAURANT « PLACE 70s »

247 Chemin de la Fenouillère,
30390 ESTEZARGUES
Téléphone : 04 66 57 03 08
Mail : hb814@accor.com
Site web :
<https://all.accor.com/hotel/B814/index.fr.shtml>



BJ AUTOMOBILES

105 Chemin de la Fenouillère
30390 ESTEZARGUES
Téléphone : 04 66 37 04 45
Mail : bjautomobiles30@gmail.com
Site web : www.bjautomobiles.multimarque.fr



CHAMBRES D'HOTES « La Maison de Marie » - Marie Mary

75, route des Grès
30390 ESTEZARGUES
Téléphone : 04 11 83 36 69
Portable : 06 20 79 27 39

Ouvert toute l'année



Lettre d'hiver 2023



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Courriel :
estezargues.mairie@orange.fr

Site :
www.mairie-estezargues.fr

Tweeter:
@ESTEZARGUES

Instagram
mairie-estezargues

Horaires d'ouverture au public :

Le lundi :
14h00 – 18h30

Les mardi et jeudi :
8h30 – 12h00

Le vendredi :
14h00 – 17h30

Les autres jours sur rendez-vous

Permanences de Madame le Maire :
Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler

Monsieur Didier CATUOGNO , 1er adjoint
au 06-15-65-74-28
ou Monsieur Elie GARCIA, 2ème adjoint
au 06-19-31-52-96
ou Monsieur David REBEYROL, 3ème adjoint
au 06-70-48-95-71



**Permanences de Monsieur Gérard BLANC
et Madame Muriel DHERBECOURT**
Conseillers Départementaux
du Canton de Redessan

La date de permanence est affichée en Mairie
quelques jours avant leur venue



SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé du Mardi 26 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024 inclus

Directrice de publication :

Martine LAGUERIE

Comité de Rédaction :

Didier CATUOGNO - Catherine CROCITTI
Valérie GAUILLARD - David REBEYROL
Thierry TREBILLON - Cécile VERNET - Elie GARCIA-JORDA

Photographies :

Didier CATUOGNO - David REBEYROL
Sarah BERRABAH - Ecole - APE « Le Robinier »
Les Francas - CC Pont du Gard - Les Galopins
Régine Blanc Midi Libre

Impressions en mairie : 300 exemplaires

